



Stage de formation Repères : l'Education aux Droits Humains avec, par, et pour les Jeunes

Centre Européen de la Jeunesse, Strasbourg

20 – 24 octobre 2025

Organisations et projets de participant·e·s

Association Jeunesse et Police pour la Prévention et la Protection (AJ3P)	
– Guadeloupe, France.....	3
Samilia ASBL – Belgique.....	5
HANBITION – France.....	7
Cultures du Monde – Tunisie	9
Association Move – France	10
Amnesty International – Côte d’Ivoire	13
Ensemble contre la peine de mort (ECPM) – France.....	15

Association Jeunesse et Police pour la Prévention et la Protection (AJ3P) – Guadeloupe, France

Créée en 2017, [l'Association Jeunesse et Police pour la Prévention et la Protection](#) (AJ3P) a pour vocation d'accompagner les jeunes de 6 à 18 ans dans l'appropriation de leur citoyenneté, en développant à la fois leur savoir-être et leur savoir-faire.

Notre slogan résume pleinement notre ambition : « Le jeune, acteur de sa citoyenneté. »

L'action de l'AJ3P repose sur une démarche de prévention destinée aux jeunes, mais également à leur environnement familial, qui constitue un socle essentiel dans leur construction et leur épanouissement.

Filtr'âge : accompagner la jeunesse dans le temps

Dans un contexte où de nombreux jeunes sont confrontés à une perte de repères et où les phénomènes de violence prennent une place croissante dans notre société, l'AJ3P souhaite agir en amont, avant que les difficultés ne s'installent durablement.

C'est dans cette perspective que nous souhaitons développer Filtr'âge, un projet de transformation et d'accompagnement de la jeunesse. Son objectif est de prendre le jeune tel qu'il est et de l'aider, au fil du temps, à devenir une meilleure version de lui-même, en lui donnant les connaissances, les repères et les outils nécessaires pour comprendre son environnement et y trouver sa place.

L'un des objectifs fondamentaux du projet est de sensibiliser les jeunes aux droits humains, afin de leur permettre de porter un regard différent sur la société et de mieux comprendre leurs droits, leurs devoirs et leur rôle de citoyen.

Une complémentarité avec l'Éducation nationale

Dans le cadre de ce projet, l'AJ3P a engagé une démarche auprès de l'Éducation nationale. Celle-ci souhaite pouvoir s'appuyer sur notre association pour apporter une complémentarité aux actions déjà menées en matière de prévention et de lutte contre le harcèlement scolaire.

Notre ambition va toutefois au-delà d'une intervention ponctuelle. Nous proposons d'accompagner des classes entières du CP jusqu'à la fin de l'école primaire, afin d'inscrire la sensibilisation dans la durée.

À travers des interventions adaptées à l'âge des enfants, nous souhaitons leur transmettre progressivement des notions relatives aux droits humains, leur donner des repères et développer leur capacité à comprendre la société dans laquelle ils

évoluent. Cette démarche doit leur permettre de devenir, conformément à notre slogan, acteurs de leur citoyenneté.

Cette ambition ne se limitera pas au seul cadre de l'Éducation nationale. Le programme Filtr'âge a vocation à bénéficier également à l'ensemble des jeunes adhérents et membres de l'AJ3P.

Les moyens nécessaires à la réussite du projet

Pour concrétiser cette ambition, plusieurs besoins ont été identifiés : des renforts humains et une formation de qualité

La transmission de ces connaissances nécessite de disposer de personnes capables de devenir de véritables relais et multiplicateurs. Une phase de formation solide est donc indispensable afin de garantir la qualité et la cohérence des interventions.

Un accompagnement formatif des personnes ressources

Les personnes chargées de porter le projet ont besoin d'un accompagnement régulier pour approfondir leur pratique et s'approprier pleinement les outils proposés. Des temps de formation et de mise en pratique permettraient de renforcer progressivement la professionnalisation des intervenants. Assurément, le bénévolat, aussi précieux soit-il, peut difficilement constituer à lui seul une réponse durable à une action de cette ampleur.

Du matériel et des outils pédagogiques

La transmission des savoirs nécessite des supports et des outils adaptés aux différents publics. Des moyens matériels appropriés sont donc indispensables à la mise en œuvre des actions.

Même si l'AJ3P intervient directement au sein des établissements scolaires, l'association souhaite disposer de locaux plus vastes, fonctionnels et équipés. Cet espace permettrait de développer ses activités, d'accueillir les jeunes dans de bonnes conditions et de renforcer l'identité et le savoir-faire de l'association.

À travers Filtr'âge, l'AJ3P souhaite inscrire son action dans une véritable démarche de prévention, d'éducation et d'accompagnement de la jeunesse. Notre ambition est de contribuer, dans la durée, à la construction de jeunes mieux informés, mieux outillés et davantage conscients de leur place dans la société.

Pour donner à ce projet toute l'ampleur qu'il mérite et répondre efficacement aux enjeux auxquels notre jeunesse est confrontée, le soutien institutionnel et financier des partenaires est primordial.

Investir dans Filtr'âge, c'est investir dans la prévention, dans l'éducation aux droits humains et, surtout, dans la capacité de notre jeunesse à devenir pleinement actrice de sa citoyenneté.

Samilia ASBL – Belgique

Fondée en 2007 en Belgique, l'association [Samilia](#) agit contre la traite des êtres humains à travers des actions de prévention, de sensibilisation et de partage d'expertise avec les acteur·rices concerné·es.

Son action poursuit plusieurs objectifs : prévenir toutes les formes de traite des êtres humains, améliorer la détection des victimes, mobiliser les pouvoirs publics afin de faire évoluer les lois et les politiques publiques, et encourager une évolution responsable des comportements des consommateur·rices.

Sensibiliser les jeunes aux risques de la traite

Dans le cadre de ses missions, Samilia intervient notamment dans les écoles secondaires auprès de jeunes de la 4e à la 6e secondaire, afin de les sensibiliser à la traite des êtres humains, avec une attention particulière portée à l'exploitation sexuelle et à la criminalité forcée.

Internet et, plus particulièrement les réseaux sociaux occupent aujourd'hui une place importante dans le quotidien des jeunes. Les personnes qui exploitent les victimes peuvent utiliser ces espaces pour manipuler, approcher et recruter des mineur·es, les exposant progressivement à des situations à risque pouvant conduire à des réseaux d'exploitation.

Face à ces réalités, Samilia considère qu'il est essentiel de donner aux jeunes les connaissances et les outils nécessaires pour mieux comprendre ces phénomènes, identifier les situations à risque et savoir comment réagir.

L'objectif est également de les placer au cœur de la démarche, en les associant à la réflexion sur une problématique qui peut les concerner directement et en les encourageant à devenir acteur·rices de la prise de conscience collective.

« Students Against Trafficking » : apprendre en participant

L'atelier « Students Against Trafficking » s'appuie sur une approche d'apprentissage expérientiel, inspirée du Manuel Repères. Il propose aux élèves de participer

activement aux échanges et aux réflexions, dans le cadre d'une démarche d'éducation non formelle.

Les activités abordent la traite des êtres humains dans son ensemble, avec un focus particulier sur les deux formes d'exploitation qui peuvent particulièrement concerner les jeunes :

- l'exploitation sexuelle ;
- la criminalité forcée.

À travers cet atelier, les participant·es sont sensibilisé·es aux risques liés à la traite des êtres humains, aux comportements permettant de se protéger et aux signaux d'alerte à identifier.

La démarche vise ainsi à contribuer à la formation de jeunes solidaires, respectueux·ses des droits de chacun·e et conscient·es de leur rôle dans la société.

Inscrire l'action dans la durée : former les enseignant·es

Parce que le projet a vocation à s'inscrire dans la durée, Samilia souhaite progressivement élargir son accès à un nombre croissant d'établissements scolaires.

Pour y parvenir, la Fondation envisage de développer une approche de type « train the trainers », consistant à former les enseignant·es aux outils pédagogiques et aux activités conçus dans le cadre des ateliers.

Cette approche permettrait aux équipes éducatives de poursuivre les animations de manière autonome au sein de leurs établissements, tout en bénéficiant d'un accompagnement et d'un suivi de Samilia. Elle favoriserait ainsi la diffusion des outils et leur appropriation durable par les professionnel·les de l'éducation.

Des moyens indispensables pour changer d'échelle

La concrétisation de cette ambition nécessite un soutien financier permettant d'adapter et de consolider l'outil pédagogique, d'en garantir l'utilisation autonome et d'en renforcer le déploiement dans les établissements scolaires.

Ce soutien contribuerait également au renforcement de la structure et de son équipe, afin de répondre à l'urgence croissante des besoins en matière de sensibilisation.

Avec des moyens humains supplémentaires, Samilia pourrait former davantage d'enseignant·es, intervenir dans un plus grand nombre d'écoles et, par conséquent, sensibiliser un nombre toujours plus important de jeunes aux risques de la traite des êtres humains.

HANBITION – France

Créée en 2023, [HANBITION](#) est une association qui accompagne des jeunes en situation de handicap et/ou suivies par l'Aide sociale à l'enfance (ASE), avec pour ambition de favoriser leur autonomie, l'égalité des chances et leur insertion sociale et professionnelle.

Fondée et présidée par Talia Merad, elle-même en situation de handicap moteur et ayant rencontré des difficultés dans son parcours, l'association s'inscrit dans une démarche de pair-aidance et de co-construction. Monitrice-éducatrice diplômée et responsable associative, la fondatrice met son expérience personnelle et professionnelle au service de l'accompagnement des jeunes.

Une approche globale pour lever les freins

HANBITION s'appuie sur quatre pôles complémentaires :

- pédagogique ;
- socio-professionnel ;
- culturel ;
- sportif.

Cette approche globale vise à identifier et à lever les principaux obstacles auxquels les jeunes peuvent être confrontés : manque de réseau, autocensure, discriminations ou encore accès limité à la culture, à l'éducation et au sport.

L'objectif est de permettre à chaque jeune de développer ses compétences, sa confiance en soi et son pouvoir d'agir, tout en favorisant son ouverture sociale et son insertion.

Des premières réalisations structurantes

Depuis sa création, HANBITION a déjà développé plusieurs initiatives et mobilisé un réseau de partenaires.

L'association a notamment produit un court-métrage autobiographique, devenu un véritable outil de sensibilisation et de mobilisation autour des questions de handicap, d'inclusion et d'égalité des chances. Le film a fait l'objet de premières projections et interventions dans des lieux et auprès d'acteurs reconnus, notamment au MK2 Bibliothèque, à HEC Paris et au Centre européen de la jeunesse du Conseil de l'Europe.

Parallèlement, HANBITION a commencé à structurer un écosystème local dans les Yvelines et le Val-d'Oise, tout en développant des connexions avec des réseaux

nationaux. Une dizaine de partenaires sont aujourd'hui mobilisés autour de ses actions. L'association a également bénéficié du soutien d'Ashoka France et de la Fondation Jean-Noël Thorel, qui contribuent à reconnaître et à accompagner son potentiel de développement.

Une phase de structuration et de professionnalisation

HANBITION entre aujourd'hui dans une nouvelle étape de son développement. L'enjeu est de consolider ses moyens humains, formaliser sa méthode d'intervention, mettre en place un dispositif concret de suivi et d'évaluation et assurer la pérennité économique de l'association.

Pour franchir cette étape, plusieurs formes de soutien sont nécessaires. L'association souhaite être accompagnée sur des enjeux structurants tels que :

- la mesure de l'impact social de ses actions ;
- la consolidation de son modèle économique ;
- la gouvernance et la gestion des ressources humaines ;
- le développement de partenariats structurants et durables.

Les besoins identifiés concernent notamment la professionnalisation de l'équipe et des intervenant·es, l'acquisition de matériel pédagogique et sportif, les charges de fonctionnement, ainsi que la logistique et les transports, notamment à travers l'acquisition d'un véhicule adapté.

Des moyens sont également nécessaires pour développer les activités culturelles et sportives et assurer la diffusion et la promotion du court-métrage, afin d'en faire un outil de sensibilisation accessible au plus grand nombre.

Donner aux jeunes une place d'acteur·rices

HANBITION développe actuellement un pôle d'actions consacré à l'insertion socioprofessionnelle, ainsi qu'un pôle de sensibilisation reposant notamment sur le court-métrage et sur les conférences portées par la fondatrice.

À terme, l'ambition est d'associer directement les jeunes à cette démarche afin qu'elles et ils puissent à leur tour prendre la parole, témoigner, transmettre leur expérience et devenir acteur·rices du changement.

À moyen terme, HANBITION souhaite franchir une nouvelle étape en créant un cabinet de recrutement dédié aux publics vulnérables et éloignés de l'emploi. Ce dispositif permettrait de prolonger concrètement l'accompagnement vers l'autonomie et l'insertion professionnelle.

Cultures du Monde – Tunisie

CARE – Comprendre, Apprendre, Réagir, Ensemble : une dynamique locale pour l'appropriation des droits humains par et pour les jeunes

Lors de sa participation au stage de formation aux droits humains, la co-fondatrice et présidente de Cultures du Monde a souhaité représenter son association à travers le projet CARE – Comprendre, Apprendre, Réagir, Ensemble.

CARE est une initiative de formation et de diffusion de l'éducation aux droits humains, ancrée dans les réalités et les communautés locales. Son ambition est de créer un effet multiplicateur durable, en donnant aux travailleur·euses de jeunesse et aux jeunes les connaissances, les outils et les compétences nécessaires pour devenir à leur tour ambassadeur·rices des droits humains au sein de leurs communautés.

Le projet s'appuie notamment sur une ressource pédagogique de référence : **Repères**, le manuel du Conseil de l'Europe consacré à l'éducation aux droits humains.

Une démarche en trois phases

1. Former des multiplicateur·rices – la phase test

La première étape consiste à mettre en place une formation intensive de multiplicateur·rices.

Le dispositif prévoit :

- 10 participant·es par formation ;
- 4 formations sur une période d'un mois ;
- une session par semaine ;
- soit un total de 40 participant·es formé·es.

L'objectif n'est pas seulement de transmettre des connaissances sur les droits humains, mais surtout de permettre aux participant·es de maîtriser des méthodes et des outils pédagogiques qu'elles et ils pourront ensuite réutiliser auprès d'autres jeunes.

2. Déployer un effet multiplicateur en cascade

À l'issue de la formation, les 40 participant·es deviennent à leur tour formateur·rices.

Elles et ils retournent dans leurs structures et leurs communautés – associations, maisons de jeunes, quartiers ou autres espaces collectifs – afin d'organiser des activités et de reproduire auprès de leurs pairs les exercices et méthodes expérimentés pendant la formation.

Cette deuxième phase permet ainsi de dépasser le nombre initial de participant·es et de faire circuler progressivement les connaissances et les pratiques liées aux droits humains au sein du territoire.

3. Ancrer la démarche dans la durée : le « Club des Droits Humains »

Pour éviter que le projet ne s'arrête à la fin du cycle de formation, CARE prévoit une troisième phase consacrée à son ancrage durable.

Les 40 participant·es, devenu·es alumni du programme, seront invité·es à constituer et à animer un « Club des Droits Humains » au sein de Cultures du Monde.

Ce club constituera un espace permanent de rencontre, d'échange et d'action, permettant de poursuivre les activités de sensibilisation et de renforcer progressivement le réseau de jeunes et de professionnel·les engagé·es en faveur des droits humains. L'originalité de CARE réside dans sa volonté de ne pas se limiter à une formation classique.

Le projet ne vise pas simplement à former 40 personnes : il vise à créer 40 futur·es formateur·rices, capables à leur tour de transmettre les connaissances et les outils acquis, ainsi qu'un Club des Droits Humains appelé à inscrire cette dynamique dans la durée.

En misant sur la transmission entre pairs, l'ancrage territorial et la création d'un réseau permanent, CARE entend faire de l'éducation aux droits humains une dynamique collective et durable, portée par et pour les jeunes au sein de leurs propres communautés.

Association Move – France

Créée en 2018, [Move](#) est une association engagée dans les domaines de l'éducation populaire et de la mobilité internationale. Elle propose des expériences interculturelles permettant à des jeunes issu·es de milieux et de parcours variés de se rencontrer, de mieux se connaître et de s'éduquer à travers l'échange.

À travers ses actions, Move cherche à créer des espaces où les jeunes peuvent découvrir d'autres réalités, développer leur autonomie et leur ouverture aux autres, tout en favorisant le respect, l'inclusion et la coopération.

Créer des ponts entre les jeunes et leur environnement

Move se positionne comme un acteur de liaison entre différentes associations et institutions, entre les jeunes et les décideur·euses. L'association travaille notamment

sur les questions d'inclusion en partenariat avec le secteur de la protection de l'enfance.

L'un de ses objectifs majeurs est d'accompagner les jeunes en difficulté afin de leur permettre d'accéder aux mêmes opportunités que les autres jeunes.

Cette volonté se traduit notamment dans la composition des groupes accueillis lors des séjours. Move veille à constituer des groupes aussi diversifiés et mixtes que possible, afin que les participant·es puissent prendre conscience de la diversité qui les entoure, dépasser certaines représentations et découvrir les liens qu'elles et ils peuvent créer avec des personnes aux parcours différents.

Mobilité internationale et éducation non formelle

Les séjours interculturels et la mobilité internationale constituent les deux principaux axes d'action de Move. Ils s'accompagnent d'une attention particulière portée à :

- l'inclusion ;
- le respect de l'autre ;
- la découverte de soi ;
- l'éducation non formelle ;
- la rencontre et l'ouverture interculturelle.

L'association considère la mobilité comme un véritable outil éducatif : sortir de son environnement habituel, rencontrer d'autres cultures et vivre collectivement de nouvelles expériences permet aux jeunes de développer leurs compétences, leur confiance et leur capacité à agir.

Les projets de 2026

En 2026, Move développe plusieurs projets de mobilité et d'échanges internationaux.

L'un des projets majeurs de l'année porte sur la plongée et la sensibilisation aux enjeux environnementaux et marins. Organisé dans le sud de la France, il réunit des jeunes français·es, espagnol·es, serbes et croates.

Au cours de ce séjour, les participant·es auront l'occasion :

- d'apprendre à pratiquer la plongée ;
- d'obtenir un diplôme de plongée à l'issue du séjour ;
- de participer à des activités consacrées aux enjeux environnementaux et à la préservation du milieu marin ;
- de mieux comprendre leur environnement et d'identifier des pistes d'action concrètes.

D'autres projets sont également prévus en 2026, notamment des échanges de jeunes en Espagne, en Roumanie et en Serbie, qui permettront de poursuivre cette dynamique de mobilité, de rencontre et d'apprentissage interculturel.

Consolider l'association pour mieux accompagner les jeunes

Aujourd'hui, Move s'appuie principalement sur les subventions Erasmus+ obtenues dans le cadre d'appels à projets. Ce dispositif représente une ressource essentielle et permet à l'association de développer des actions de qualité.

Cependant, ce financement par projets ne suffit pas à garantir la stabilité et le développement à long terme de la structure, notamment pour créer des emplois pérennes et renforcer ses capacités d'action.

Move identifie donc deux besoins prioritaires.

Un besoin de financement

L'association souhaite disposer de ressources financières plus stables afin de consolider sa structure, développer l'emploi et accroître ses capacités d'intervention.

Le renforcement des moyens permettrait notamment de proposer davantage de séjours et d'opportunités aux jeunes de la région, afin de leur permettre de grandir, se découvrir, développer leurs compétences et construire des projets qui correspondent à leurs envies et à leurs intérêts.

Un besoin de temps

Le développement de l'association nécessite également du temps : du temps pour imaginer et construire de nouveaux projets, développer des partenariats, se former et expérimenter de nouvelles pratiques.

Ce temps est essentiel pour pouvoir tester de nouveaux ateliers, méthodes et idées avant de les proposer aux publics accompagnés, et ainsi continuer à améliorer la qualité des actions de Move.

À travers ses séjours, ses échanges et ses projets interculturels, Move défend une conception de la mobilité comme outil d'émancipation et d'éducation.

Amnesty International – Côte d’Ivoire

Dans la continuité du stage de formation consacré à l’éducation aux droits humains à travers l’outil Repères, [Amnesty International Côte d’Ivoire](#) souhaite prolonger les acquis de la formation en développant des actions adaptées au contexte ivoirien.

Le projet repose sur deux axes complémentaires : la restitution et la diffusion des acquis de la formation au sein du mouvement, puis la création d’un concours de plaidoirie destiné aux jeunes autour des valeurs et principes des droits humains.

Partager les acquis de la formation

Une séance de restitution en présentiel est envisagée à destination du personnel et des membres d’Amnesty International Côte d’Ivoire.

Cette rencontre permettra de partager les principaux enseignements issus de la formation et de présenter les principes de l’éducation aux droits humains et de l’éducation non formelle.

Elle aura également pour objectif de familiariser les participant·es avec le manuel Repères, afin d’en favoriser l’appropriation et l’utilisation dans les activités futures du mouvement.

L’ambition est notamment de pouvoir intégrer ces outils à des initiatives déjà existantes, comme le Cross des droits humains, et ainsi de renforcer les capacités internes en matière d’animation, de prévention et de sensibilisation aux droits humains auprès des jeunes et du grand public.

« La Bougie de la Parole » : faire de l’éloquence un outil d’engagement

Le second volet du projet consiste à organiser un concours de plaidoirie pour l’éducation aux droits humains, intitulé « La Bougie de la Parole ».

Dans un contexte marqué par la progression de la désinformation, de l’intolérance et d’une défiance croissante envers les institutions, l’éducation aux droits humains constitue un enjeu particulièrement important, notamment dans les espaces fréquentés par les jeunes.

Inspirée de la devise d’Amnesty International, « Mieux vaut allumer une bougie que maudire les ténèbres », l’initiative entend faire de la parole un outil d’engagement, de sensibilisation et de résistance pacifique.

Le concours offrira aux jeunes un espace participatif et créatif dans lequel elles et ils pourront défendre, à travers l’art oratoire, les valeurs universelles des droits humains.

Au-delà de la compétition, « La Bougie de la Parole » se veut avant tout une démarche pédagogique visant à développer l'expression, la confiance en soi, la réflexion critique et l'engagement citoyen des jeunes.

Des avancées déjà réalisées

Le projet a franchi plusieurs étapes importantes.

Le document de projet a été entièrement rédigé, puis adapté afin de prendre en compte les réalités et les spécificités du contexte ivoirien.

Un calendrier prévisionnel détaillé du concours a également été élaboré afin de structurer les différentes étapes de sa mise en œuvre.

Enfin, le projet a été officiellement soumis à la direction d'Amnesty International Côte d'Ivoire pour examen et approbation, constituant une étape importante vers sa validation institutionnelle.

Des défis organisationnels à relever

La mise en œuvre du projet se heurte néanmoins à plusieurs contraintes.

Le calendrier déjà chargé du mouvement réduit les possibilités d'intégrer de nouvelles activités dans la programmation existante. Par ailleurs, l'indisponibilité ponctuelle de certain·es responsables et des retours parfois tardifs ont ralenti certaines étapes du processus décisionnel.

Des difficultés de communication interne ont également été constatées, entraînant des délais supplémentaires dans la coordination et la mise en œuvre du projet.

Ces contraintes nécessitent une organisation et un accompagnement renforcés afin de permettre au projet de progresser dans de bonnes conditions.

Pour assurer la réussite et l'impact de cette initiative, Amnesty International Côte d'Ivoire identifie des besoins à la fois humains, matériels, pédagogiques, techniques et financiers.

La participation de formateur·rices issu·es du Conseil de l'Europe constituerait un apport important pour accompagner la restitution et renforcer les compétences des équipes locales.

La présence d'un·e représentant·e du Conseil de l'Europe au sein du jury de la finale du concours de plaidoirie apporterait également une expertise supplémentaire ainsi qu'une reconnaissance et une crédibilité accrues à l'initiative.

L'accès aux supports éducatifs et notamment au manuel Repères est essentiel pour permettre aux équipes et aux participant·es de s'approprier les méthodes de l'éducation aux droits humains et de préparer les différentes activités.

Un accompagnement matériel, technique et financier

Le projet nécessite également des moyens dédiés à la communication et à la diffusion, ainsi qu'un accompagnement technique pour l'organisation du concours.

Un soutien financier permettrait enfin de réunir les conditions nécessaires à la mise en œuvre de l'ensemble des activités et d'en renforcer la portée.

À travers ce projet, Amnesty International Côte d'Ivoire souhaite faire de l'éducation aux droits humains un levier d'engagement et d'expression citoyenne.

Ensemble contre la peine de mort (ECPM) – France

Créée en 2000, [Ensemble contre la peine de mort \(ECPM\)](#) milite pour l'abolition universelle de la peine capitale. L'association agit à travers des activités de plaidoyer, des actions militantes et de sensibilisation, ainsi qu'en fédérant les forces abolitionnistes à l'échelle internationale.

Depuis sa création, ECPM contribue à la constitution de coalitions nationales et régionales, mène des actions d'éducation auprès des jeunes, organise des missions d'enquête auprès de personnes condamnées à mort et accompagne le renforcement des capacités des acteur·rices locaux·ales engagé·es dans la lutte abolitionniste.

Tous les trois ans, l'association organise également le Congrès mondial contre la peine de mort, qui constitue l'un des principaux rendez-vous internationaux du mouvement abolitionniste.

L'éducation des jeunes au cœur de l'action d'ECPM

Depuis 2009, ECPM développe un programme d'éducation à l'abolition destiné notamment aux jeunes. L'objectif est de leur permettre de mieux comprendre les réalités et les conséquences de la peine de mort, mais aussi de développer leur capacité de réflexion et leur esprit critique autour des questions de justice et de droits humains.

Dans ce cadre, différents formats sont proposés gratuitement aux établissements scolaires et aux équipes éducatives :

- des modules pédagogiques ;
- des interventions en milieu scolaire ;
- des projets de classe ;
- des ateliers de sensibilisation à l'abolition universelle de la peine de mort.

Ces ressources et activités permettent d'aborder la question de la peine capitale de manière accessible, participative et adaptée aux jeunes.

Des ateliers fondés sur l'éducation non formelle

Les ateliers sont animés par des salarié·es et/ou bénévoles de l'association formé·es à la thématique. Ils proposent aux élèves d'explorer la réalité de la peine de mort à travers différents supports et méthodes : vidéos pédagogiques, films, jeux, activités créatives et temps de discussion.

Cette approche permet d'aller au-delà de la simple transmission d'informations. Les élèves sont invité·es à questionner leurs représentations, à confronter leurs points de vue et à réfléchir aux conséquences humaines, sociales et juridiques de la peine capitale.

Une dimension essentielle des interventions repose sur la rencontre avec un·e témoin directement touché·e par la peine de mort.

Il peut s'agir d'une personne anciennement condamnée à mort, d'un·e membre de sa famille, d'un·e avocat·e, d'un·e militant·e abolitionniste ou de toute autre personne ayant une expérience directe de cette réalité.

Cette rencontre permet aux jeunes de donner une dimension concrète et humaine aux notions abordées pendant l'atelier. Elle favorise l'écoute, l'empathie et la compréhension des conséquences individuelles et collectives de la peine capitale.

Chaque intervention se termine par un temps d'échange et de réflexion, permettant aux élèves de partager leurs questions, leurs réactions et les prises de conscience suscitées par l'expérience.

À travers son programme d'éducation à l'abolition, ECPM souhaite donner aux jeunes les moyens de comprendre, questionner et se positionner face à la peine de mort.

En combinant outils pédagogiques, éducation non formelle et témoignages de personnes directement concernées, l'association fait de la sensibilisation un véritable levier de réflexion, d'empathie et d'engagement en faveur des droits humains.